



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE- ON TIME CONSEIL

Objet et champ d'application

En passant commande d'une formation, le Client accepte sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente (CGV), qui prévalent sur tout autre document, y compris ses propres conditions générales d'achat.

Documents contractuels

- Sur demande, ON TIME CONSEIL fournit au Client une convention de formation professionnelle en deux exemplaires.
- L'inscription est définitive dès retour d'un exemplaire signé par le Client avec cachet commercial.
- À l'issue de la formation, une attestation de présence est remise au Service Formation du Client.

Prix, facturation et règlement

- Tous les prix sont indiqués hors TVA.
- Toute formation commencée est due en totalité.
- Sauf indication contraire, les frais de déplacement et de repas du formateur sont inclus.
- Les factures sont payables à réception, sans escompte, à l'ordre de ON TIME CONSEIL

3.1 Paiement via OPCO

- Le Client doit :

Faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et obtenir l'acceptation de l'OPCO.

Indiquer l'OPCO sur la convention et fournir une copie de l'accord de prise en charge.

Vérifier le paiement complet par l'OPCO.

- En cas de paiement partiel par l'OPCO, les parties peuvent décider de résilier le contrat sans frais.
- Sans confirmation de prise en charge 15 jours avant le début, le Client sera facturé de la totalité de la formation.

ON TIME CONSEIL

Organisme de formation professionnelle continue

Siège social : 75, Rue de Lourmel 75015 PARIS - Siret 85317546100013

Tel : 01.76.54.81.65 - Courriel : ontimeconseil@gmail.com

Numéro de déclaration d'activité : 11755958275



Retards de paiement

- Tout retard entraîne, conformément à l'article L441-6 du Code de commerce :
 - o Une indemnité égale à trois fois le taux d'intérêt légal
 - o Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement
 - Les pénalités sont exigibles de plein droit dès notification.
-

Refus de commande

- ON TIME CONSEIL peut refuser toute inscription si le Client n'a pas réglé ses formations précédentes, sans indemnité pour le Client.
-

Annulation et report

6.1 Annulation totale

- Toute annulation doit être communiquée par écrit.
- Avant le début de la formation :
 - o Si report dans les 12 mois, le montant versé est transformé en avoir pour une formation future.
 - o Sans report dans ce délai, le règlement reste acquis à ON TIME CONSEIL
- Pendant la formation, le règlement reste acquis à ON TIME CONSEIL.
- Le Client reste responsable des montants non pris en charge par l'OPCO.

6.2 Annulation d'une séance

- Possible au moins 4 jours ouvrés avant la séance prévue.
- La demande doit être faite par téléphone.
- La séance peut être reportée selon le planning du formateur.

6.3 Annulation du formateur

Si le formateur ne peut assurer la formation pour des raisons indépendantes de la volonté du Client, ON TIME CONSEIL s'engage à proposer une nouvelle date dans les meilleurs délais. Le Client sera informé dès que possible de l'annulation et de la proposition de report.

ON TIME CONSEIL

Organisme de formation professionnelle continue

Siège social : 75, Rue de Lourmel 75015 PARIS - Siret 85317546100013

Tel : 01.76.54.81.65 - Courriel : ontimeconseil@gmail.com

Numéro de déclaration d'activité : 11755958275



Protection des données

- Les informations personnelles fournies par le Client peuvent être communiquées aux partenaires contractuels pour les besoins de la formation.
 - Le Client dispose des droits d'accès, rectification et opposition conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978.
-

Renonciation

- Le fait pour ON TIME CONSEIL de ne pas appliquer une clause à un moment donné n'implique pas renonciation à l'appliquer ultérieurement.

Non-sollicitation du personnel

- Le Client s'engage à ne pas recruter le personnel ayant participé à l'exécution du contrat pendant la durée du contrat et 2 ans après sa fin.
 - En cas de violation, le Client devra verser 12 fois le dernier salaire du salarié, charges patronales incluses, à titre de pénalité.
-

Loi applicable et juridiction

- Les CGV sont régies par la loi française.
 - Tout litige non résolu à l'amiable relève du Tribunal de commerce de PARIS.
 - Pour les clients non professionnels, les règles légales de compétence s'appliquent.
-

Élection de domicile

- ON TIME CONSEIL élit domicile à son siège social : 75 Rue de Lourmel 75015 PARIS.